2025/11

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 057-255704900-20250331-202511-DE

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

sydème
Syndical Mixte de Transport et de Traitement des Déchets Ménagers de Moselle-Est

Nombre de délégués
en exercice : 55

# DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

## SEANCE DU 31 MARS 2025

A la suite d'une convocation du mardi 25 mars 2025, les membres du Comité syndical du Sydeme se sont réunis au siège administratif sis 1 rue Jacques Callot à MORSBACH, le lundi 31 mars 2025 à 17h sous la présidence de Monsieur Roland ROTH, Président du Sydeme.

- ✓ Etaient présents : **31**
  Mesdames, Messieurs Roland ROTH, Philippe SCHUTZ, Germain DERUDDER, Jean-Claude HEHN, Jean-Paul HILPERT, Jean-Luc JEHIN, Grégoire LEININGER, Gilbert SCHUH, Gabriel GLATH, Francis SCHORUNG, Jean-Jacques WURSTEISEN, Salvatore COSCARELLA, Antoine FRANKE, Pascal HELFENSTEIN, Gabriel WALKOWIAK, Hubert BOURING, Bernard CLAVE, Cyrille FETIQUE, Dominique LIMBACH, Freddy LITTY, Jean-Paul TINNES, Christian CLEMENT, Etienne HOFFERT, Gérard THIEL, Hubert BUR, André DUPPRE, Marc FRIEDRICH, Simone RAMSAIER, Roselyne DA SOLLER,

  - Dont représentés par son suppléant :

  Madame Sabrina HASSINGER est représentée par Gaetano CIGNA, Monsieur Salvatore FIORETTO est représenté par Fabien CLAISER.

- ✓ Excusés ayant donné procuration : **4**
  Messieurs Marc SENE a donné procuration à Francis SCHORUNG, Jean NIEDERLAENDER Joël a donné procuration à Dominique LIMBACH, Luc BALLASSE a donné procuration à Etienne HOFFERT, Ginette MAGRAS a donné procuration à Roselyne DA SOLLER,

- ✓ Excusés : **14**
  Madame, Messieurs, Alexandre CASSARO, Mireille CINQUALBRE, Chantal PLATTE, Guy BORN, Pascal LAUER, Emmanuel SCHULER, Durkut CAN, Jean-Luc LUTZ, Bernard PETRY, Jean-Claude HUBERT, Joël ROMANG, Serge STEBLER, François GATTI, Pierre THIL.

- ✓ Absents : **6**
  Mesdames, Messieurs, Chantal PLATTE, Emmanuel THIRY, Roland GLODEN, David SUCK, Bernard COLBUS, Cathia HEIM,

---

## 01. FINANCES

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 057-255704900-20250331-202511-DE

**2025/11**

**OBJET : COMPTE DE GESTION 2024**

Le Président rappelle à l'assemblée que le compte de gestion est établi par le service de gestion comptable chargé d'encaisser les recettes et de payer les dépenses ordonnancées par l'ordonnateur. Il retrace l'ensemble des opérations constatées et reproduit l'état des restes à réaliser certifié par l'ordonnateur. Il doit parfaitement concorder avec le compte administratif.

****

Après s'être assuré que le service de gestion comptable de Saint-Avold a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024 du Sydeme, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures ;

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses sont régulières :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024 ;
2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les deux sections budgétaires synthétisées ci-dessous :

| | Résultat à la clôture d'exécution de l'exercice 2023 | Part affectée à l'investissement exercice 2024 | Résultat de l'exercice 2024 | Résultat à la clôture d'exécution de l'exercice 2024 |
|---|---|---|---|---|
| Exploitation | 3 614 218,22€ | - | 1 873 635,06€ | 5 487 853,28€ |
| Investissement | 5 068 241,44€ | - | -1 670 659,30€ | 3 397 582,14€ |
| **TOTAL** | **8 682 459,66€** | - | **202 975,76€** | **8 885 435,42€** |

Considérant l'avis favorable des membres du Bureau et de la Commission finances réunis le 24 mars 2025 ;

Après avoir entendu l'exposé de Roland ROTH, Président.
Le Comité syndical,

Délibère par :

35 voix pour,
0 voix contre,
0 abstention.

**Décide**

- D'approuver le compte de gestion 2024 du Sydeme présenté par le service de gestion comptable de Saint-Avold.

**La délibération est adoptée à l'unanimité**

Fait à MORSBACH, le 31 mars 2025

Roland ROTH,
Président

Syndicat Mixte de Transport et de Traitement des Déchets Ménagers de Moselle-Est
sydème

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 057-255704900-20250331-202511-DE

Certifiée exécutoire par le Directeur général des services, Jean-Philippe SIEBERT.
Compte tenu de la publication de la délibération, 23 AVR. 2025
Et de la transmission en Sous-Préfecture le 23 AVR. 2025